

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2013

---

L'an deux mille treize le samedi 12 janvier au siège de l'UNSL – 150, rue des Poissonniers – Paris 18<sup>e</sup>.

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation faite par la Présidente en date du 3 décembre 2012.

L'Assemblée est présidée par Madame Françoise BOUVIER, assistée de Monsieur Adrien ARJONA en qualité de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Sont présents à l'Assemblée Générale :

ALBERTIN Daniel	Club de Loisirs LL de Colomiers
ARTUS Sébastien	Paris Cockerels
AUBRY Gilbert	CLL d'Eloyes
BELLET Jacques	CLL de Béziers
BLANCHET Vincent	CCS LL de Décines
BOLLE Jean-Pierre	URSLL de Lorraine
BOLLE Nicole	CDSL des Vosges
CAIRE Jérémy	CYCL'ONE
CHARLOT Daniel	Art Sport Entraîne
CHOVELON Franck	Les Braizanbas
DELECROIX Valérie	UNISTYLE
DEROUSSEN Jacques	CLL de Paris Est
FEVRE Jean-Pierre	CLL de Tours
GUIRAUD Loïc	WOOM
HECQUET Julie	URSLL de Picardie
LAMY Chantal	CLL de Vitrolles
LORENZETTI Yves	MPT Berre l'Etang
MAYET Christiane	CLL d'Endoume
MERCIER Johan	PAS LE BON PIED
MONTAGNON Pierre	CLL de Famars
PAVON Michel	CLL de Vienne
BPELLET Max	CLL de Reventrin Vaugris
PICHOUNEL Jean-Pierre	Léo Lagrange Lot
POTIER Nicolas	Association Cirqu'en Retz
PIYTKIEWICZ Maurice	Léo Mare
SERRUT Louis-Albert	Association Escapade Liberté Mobilité

Sont représentés à l'Assemblée Générale :

Association Sportive des Autobus Toulousains (ASAT)
Sport et Loisirs pour Tous Léo Lagrange – Mont de Marsan
Club Léo Lagrange de Bayonne
URSLL Rhône Alpes Auvergne
Poney Club Merignacais
Club Léo Lagrange de Carcassonne
Montpellier Monocycle
URSLL Languedoc-Roussillon
CNSP Club Léo Lagrange – Perols
Club Léo Lagrange de Saint Dizier
Union Départementale Sportive des Clubs Léo Lagrange 72
CLL du Grand Lorient
Foyer Léo Lagrange du Carmausin
Club Léo Lagrange de Saint Paul en Jarrat
Association Culture Samouraï Nord Sud
URSLL de Bretagne
Amicale Laïque Rodhihan
ANIM A FOND
Association Handiplage
Club Léo Lagrange des Ulis
4 à 4 DIX HUIT
MPT La Ciotat
CLL de Lorgues
CLL d'Hergnies
CLL de Beuvry
Ju Jutsu Traditionnel Bazeillais
Aikido Club Villeneuvois
CLL de Trumilly-Rocquemont et des environs
CLL de Verneuil en Halatte
Union Sportive de la Butte aux Cailles

Sont présents sans mandat à l'Assemblée Générale :

BERTRAND Séverine	Chindaï Club Corbeil
DAWIDOWICZ Jean-Jacques	Léo Mare
DROYER Emilien	Pas le Bon Pied
BOUVIER Mathilde	Léo Mare
FILLON Cécile	
GRATIOT Johanne	Permanent
GUERE Jacqueline	CLL de Tours
KOUKOUÏ Eric	Axe sports
LASNIER Yann	Secrétaire Générale FLL
LEBRETON Sandra	Permanent URSLL Picardie
LEFEBVRE Muriel	Permanent
LLOUQUET Jean-Louis	Médecin Fédéral
MOUGEL Laura	
NICOLINO Philippe	DTN
PORTAL Bérengère	Paris Cockerels

PREHU Sylvain	Permanent
ROBERT Nicolas	Paris Cockerels
VARLEZ Carine	CTN

Après vérification de la liste d'émargement et conformément aux statuts et au règlement intérieur, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La Présidente ouvre donc l'Assemblée Générale à 10h30 en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en leur transmettant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année qui débute.

Elle présente le déroulement de la journée :

- ◆ Approbation du projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2012
- ◆ Présentation et approbation des nouveaux statuts
- ◆ Election du Comité Directeur

Elle informe également les membres présents qu'à l'issue de l'Assemblée Générale de l'UNSL, se tiendra une réunion plénière des clubs de monocycle.

### **I – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2012**

La Présidente après, avoir vérifié si des membres avaient des questions ou amendements, soumet à l'Assemblée Générale l'approbation de ce procès-verbal.

Jean-Jacques DAWIDOWIZ demande à ce que sa présence soit rajoutée sur ce compte-rendu.

#### **Première résolution**

**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 juin 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés sous réserve de la prise en compte de cette modification.**

### **II - Nouveaux statuts**

La Présidente donne la parole à Vincent Blanchet, Vice-Président, pour la présentation du projet de nouveaux statuts.

Comme cela avait été validé lors de l'Assemblée Générale du 2 juin 2012, le Comité Directeur a travaillé sur une refonte des statuts, avec comme principe directeur de donner une plus grande part aux Union Régionales Sportives Léo Lagrange, et de consolider la structuration territoriale de l'UNSL.

Le principal changement dans le projet de statuts, concerne la représentation lors des Assemblées Générales, qui devient une représentation des Unions Régionales et non plus des clubs.

Une période de transition verra une double représentation (UR et Clubs), le temps que la structuration territoriale de l'UNSL se concrétise sur l'ensemble du territoire.

Adrien ARJONA, Secrétaire Général, et Philippe NICOLINO, Directeur, détaillent les articles des statuts relatifs à la composition de l'Assemblée Générale.

Une discussion s'engage sur le rôle et l'activité des Unions Régionales, ainsi que sur la mobilisation des bénévoles pour le fonctionnement de ces structures. Sandra LEBRETON

pour la Picardie, Jacques BELLET pour le Languedoc Roussillon, Jean-Pierre BOLLE pour la Lorraine, Michel PAVON pour la double région Rhône Alpes Auvergne, présentent leurs activités respectives.

A la suite de cette discussion, la Présidente soumet le projet de statuts à l'approbation de l'Assemblée Générale.

### **Deuxième résolution**

Les statuts tels qu'ils ont été présentés en séance sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

La résolution ad hoc est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

### **III - Election Comité Directeur**

La Présidente présente ensuite les modalités pour l'élection du Comité Directeur.

La procédure électorale prévoit l'élection du Comité Directeur, puis celui-ci se réunira pour désigner un candidat à la présidence. Cette candidature sera ensuite soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Françoise Bouvier présente les excuses de certains candidats, qui ne pouvaient pas être présents à cette Assemblée Générale.

Chaque candidat présent se présente rapidement à l'Assemblée Générale.

Le vote est ensuite effectué à bulletin secret

Suffrages exprimés : 485

Proclamation des résultats :

- 1) 7 candidats (AIME Virginie, ARJONA Adrien, BOUVIER Mathilde, DAWIDOWICZ Jean-Jacques, FILLON Cécile, MOUGEL Laura, LLOUQUET Jean-Louis) obtiennent 485 voix.
- 2) 8 candidats (ALBERTIN Daniel, AUBRY Gilbert, BERTRAND Séverine, CASTEX Josette, KOUKOUI Eric, LUBRANO Henri, PAVON Michel, PYTKIEWICZ Maurice) obtiennent 480 voix.  
Ces candidats sont donc élus à la majorité absolue des membres présents et représentés.
- 3) 1 candidat (FABRE Louis) obtient 234 voix. Il n'est donc pas élu au 1<sup>er</sup> tour.  
Un 2<sup>e</sup> tour est donc nécessaire pour pourvoir le dernier poste au comité directeur.  
Cependant, le règlement électoral prévoyant que les candidats non élus au 1<sup>er</sup> tour, il est acquis que le candidat sera élu. Il est proposé à l'AG de valider l'élection de Louis Fabre. Cette décision est validée à l'unanimité des membres présents et représentés.  
Louis Fabre est donc élu au Comité Directeur.

Suite à la proclamation des résultats, la séance est suspendue et le Comité Directeur se réunit pour désigner un candidat à la présidence.

La séance reprend après la réunion du nouveau Comité Directeur, Président par Jean-Pierre BOLLE, en tant que doyen d'âge.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Général la candidature de Françoise BOUVIER à la présidence de l'UNSLI.

Cette candidature est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Françoise Bouvier remercie l'Assemblée Générale pour son élection et informe que le Comité directeur a désigné les membres du Bureau directeur de l'UNSLI, à savoir :

Vice-Président délégué : Vincent BLANCHET

Vice-Présidente : Cécile FILLON

Secrétaire : Adrien ARJONA

Trésorier : Jean Jacques DAWIDOWICZ

Membre : Jean-Louis LLOUQUET

Françoise Bouvier remercie l'ensemble des membres du comité directeur, et se félicite du renouvellement qui a eu lieu au sein de cette instance.

Elle remercie également les administrateurs qui ont décidé de ne pas poursuivre leur engagement au Comité Directeur pour le travail effectué durant ces quatre dernières années. Elle remercie enfin l'équipe des salariés de l'UNSLI, et se félicite de la cohésion et de la confiance qui ont présidé au travail de l'UNSLI depuis 4 ans.

Enfin, Françoise Bouvier propose à l'Assemblée Générale de nommer Jean Pierre BOLLE au titre de de Président d'Honneur, en remerciement de son engagement depuis la fondation de l'UNSLI.

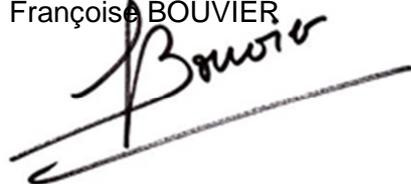
Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Jean-Pierre BOLLE remercie la Présidente et l'Assemblée Générale pour cette nomination.

La Présidente prend la parole et clôture l'Assemblée Générale à 17h30.

Fait à Paris, le 12 janvier 2013.

La Présidente  
Françoise BOUVIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bouvier', written over a horizontal line.

Le Secrétaire de séance  
Adrien ARJONA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Arjona', written over a horizontal line.